

Sélection CDM 2021 Classique

Version du 19-04-2021 – Statut : Approuvé par le CD (final)

Règlement de qualification pour les Championnats du Monde 2021 (classique)
validé par le Comité directeur du 16 mars 2020
et amendé le 20 avril 2020 et le 19 avril 2021

1. Compétition concernée

Les présents critères sont d'application pour la sélection les épreuves en Scrabble classique des Championnats du Monde de Scrabble sous l'égide de la Fédération internationale de Scrabble francophone (FISF).

2. Objectifs

Ce règlement vise à :

- Permettre aux personnes susceptibles d'être sélectionnées d'avoir un système de référence ;
- Rendre les critères de sélection objectifs ;
- Sélectionner les candidats en fonction de leur potentiel mais aussi de leurs résultats ;
- Récompenser les candidats à la sélection par des critères diversifiés ;
- Susciter la participation aux épreuves organisées sous l'égide de la FBS.

3. Conditions préalables à toute sélection

Pour être sélectionnable, le joueur doit :

1. Être inscrit en tant que Belge dans le fichier international des joueurs ;
2. Avoir pris sa licence auprès d'une fédération de la FISF et être en ordre de cotisation ;
3. Ne pas être suspendu ou exclu par la FBS ou par la FISF.
4. Avoir pleinement participé à la précédente sélection mondiale qu'il a acceptée. Le Comité directeur peut déroger à cette condition en fonction des circonstances.

4. Données de base

Il y a huit sélectionnés belges. Aucune catégorie n'est prise en compte, les sélectionnés sont de tous âges.

5. Points de Sélection (PSc) et période de qualification.

Un système de Points de Sélection Classique (PSc) est établi, qui s'appuie sur le classement de chaque tournoi classique homologué par la CCRC pour la période de qualification du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021.

Chaque Tournoi classique octroie, du premier au vingtième joueur belge, les PSc suivants : 100, 80, 60, 50, 47, 44, 41, 38, 35, 32, 29, 26, 23, 20, 17, 14, 11, 8, 5, 2. Seuls les trois meilleurs tournois sont pris en compte pour établir le total des PSc d'un joueur. Les éventuels ex aequo seront départagés sur base du Classement International Classique au 1er avril 2021.

6. Critères de sélection

Parmi les joueurs répondant aux conditions édictées au point 2, sont sélectionnés, dans cet ordre :

- a) Les quatre premiers joueurs du classement des Points de Sélection ;
- b) Sans tenir compte des joueurs sélectionnés en a), les deux premiers joueurs du classement final du Championnat de Belgique de Scrabble Classique 2020 ;
- c) Sans tenir compte des joueurs sélectionnés en a) et b), les deux premiers joueurs du Classement International Classique à la date du 1er avril 2021 ;

Rappelons que pour apparaître dans le classement international, il faudra avoir joué au moins 15 parties sur au moins 2 tournois depuis septembre 2017.

Chaque joueur sélectionné devra avoir participé à au moins une épreuve belge homologuée de Scrabble Classique (tournois et championnat) pendant la période de qualification.

7. Remplaçants

En cas de désistement, le joueur sera remplacé au sein du critère ayant donné lieu à sa sélection. Par exemple, un joueur sélectionné par le Championnat de Belgique sera remplacé par le joueur suivant dans le classement du Championnat de Belgique ; idem pour le critère des PSc ou celui du Classement International.

8. Subsidés

L'attribution d'un subside aux sélectionnés relève d'une décision du Conseil d'Administration en fonction des moyens disponibles et de la localisation des championnats, plus particulièrement quand ceux-ci se déroulent hors de l'Europe.

9. Recours et cas particuliers

Le Comité Directeur est souverain pour juger des litiges et pour les exceptions.
